



ORCHESTRE
PHILHARMONIQUE
DE STRASBOURG
ORCHESTRE NATIONAL

REGLEMENT DE CONCOURS

L'Orchestre philharmonique de Strasbourg recrute

une flûte solo

Concours les mardi 2 et mercredi 3 mars 2027

Toutes les épreuves auront lieu à Strasbourg, Palais de la musique et des Congrès. Les frais de voyage et de séjour ne seront pas remboursés.

Les inscriptions seront ouvertes au début du mois de novembre et s'effectueront en ligne sur le site de l'Orchestre : <https://philharmonique.strasbourg.eu/>

Une convocation sera adressée aux candidat.es une semaine avant la première épreuve.

EPREUVES

1^{er} tour : mardi 2 mars 2027

Tours suivants : mercredi 3 mars 2027

Le programme sera communiqué au début du mois de novembre.

CONDITIONS D'EXERCICE

Prise de fonction : septembre 2027

Obligations contractuelles : 30 services/mois

Rémunération : En référence à la grille indiciaire des musiciens de l'Orchestre, la rémunération brute mensuelle s'établit à 3 983,01 € ou 3 912,99 €, décomposés comme suit :

- Traitement mensuel brut : 3 293,34 € (indice majoré 669) ou 3 357,34 € (indice majoré 682). Le classement indiciaire dépend de l'expérience professionnelle et artistique.
- Indemnité de résidence : 1 % du traitement mensuel brut/mois
- Régime indemnitaire en trois volets :
 - Part 1 incluant l'indemnité vestimentaire : 219,05 €/mois
 - Part 2 pour usure et entretien des instruments : 90,47 €/mois
 - Part 3 : 1/12^e du (traitement mensuel brut + indemnité de résidence) /mois

Compléments de rémunération :

- Forfait audiovisuel : 1 827 €/an
- Avance sur redevance : 160 €/an
- Participation aux frais de transport et forfait mobilité durable (le cas échéant)
- Supplément familial de traitement (le cas échéant)
- Participation possible de l'Orchestre à la couverture mutuelle et à la prévoyance

Avantages :

- Prestations d'action sociale proposées par le CNAS
- Tarifs préférentiels pour certains établissements culturels et sportifs